

Suite à l'absence du quorum lors de l'assemblée du jeudi 26 Juin 2025, les délégués des Communautés de Communes adhérent au S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Comité Syndical le mardi premier juillet deux mille vingt-cinq à huit heures, à la salle Carnot à Courville sur Eure, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Monsieur HAY vice-Président.

Date de la convocation : 27 06 2025

Membres en exercice : 88

Membres ayant pris part au vote : 8

Secrétaire de Séance : Monsieur HAY Jean Claude

Etaient présents (voix délibérative) :

Mesdames et Messieurs HAY, HALLOUIN, RIOLET, SERRE, DE LACHEISSERIE, PESCHEUR, DONCK, de la RAUDIÈRE

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs PIMENTA, MARAIS, JULIEN, TEILLEUX, MOREAU

Etaient absents : Mesdames et Messieurs POLVE, RENARD, LE NOC, GARNIER, GUILLEMET, BIGEAULT, DEGLOS, FILLETTE, CLAY, LE DORLOT, HUBERT, VINCENT, POINTEAU, CHALON, LE QUERE, BUFFETRILLE, MENANT, CHAUVEAU, ZAMPAGLIONE, DOMMEE, DESVAUX, PLESSIS, JAHANDIER, POTTIER, LEBAC'H, TESSIER, DUBOIS, ANDRE, JEROME, GERARD, ALLAIN, FUKS, BERTRAND, MICHEL, MOLLOT, JOVIGNOT, LOYER, PARIS, SUBLEMONTIER S., CHEVREAU, BARTHET, PANIER, LAVIRON, BRUNEL, COUDEL, ROULLEAU, MAIGNE, BOULLAI, LE BLOAS, HUET, LEDEZ, BOURGEOIS, TREMIER, DUCROCQ, MENAGER, LEROY, BESNARD, LABONNE, LUNEAU, BICHON, LABADIE, MARTIN, BOUQUET, AUBRY, BAUDRY, PELOUIN, RENONCET, GODEAU, GENTY, VERRERET, CHARREAU, VIGNERON, LEDROIT, GUERIN, BIGEAULT,

Lancement marché de travaux – réhabilitation déchèterie Saint Eliph

Le Président expose que le projet de réhabilitation de la déchèterie de Saint Eliph étant finalisé il convient de lancer les procédures de consultations et mise en concurrence pour la réalisation des travaux.

La procédure retenue est celle du marché à procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles L.2123-1 du Code de la commande publique

Compte tenu des prestations à réaliser, il est proposé de procéder à la passation d'un marché unique découpé en 5 lots :

- o Lot 1 : Voirie et Réseau divers – montant estimé : 765 000 € HT (dont 25 000 € pour la PSE1)
- o Lot 2 : Charpentier / couvreur – montant estimé 31 000 € HT
- o Lot 3 : Bâtiments modulaires - montant estimé 182 000 € HT
- o Lot 4 : Garde-corps et signalétique – montant estimé : 81 000 € HT (dont 7 000 € pour la PSE1)
- o Lot 5 : espaces verts/clôtures – montant estimé – 70 000 € HT

Le montant total du marché est estimé à 1 130 000 € (dont 32 000 € pour la PSE 1 concernant le quai n°9)

Le Comité syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la consistance et les spécifications figurant au marché ;
- autorise le lancement de la procédure de passation d'un marché à intervenir sous la forme d'un marché à procédure adaptée ;
- Mandate le Président pour signer tous documents utiles à l'aboutissement de ce marché.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
Jean Claude HAY

Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE



PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIR

04 JUL. 2025

BUREAU COURRIER
ARRIVÉE

Rendu exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en préfecture Le 04/07/2025
Et de la publication Du 07/07/2025
Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE

